

Séance ordinaire du conseil municipal du 3 juillet 2018

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE LAVALTRIE

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Lavaltrie, tenue le mardi 3 juillet 2018 à 19 h 30, au lieu ordinaire des séances du conseil au 1370, rue Notre-Dame à Lavaltrie, et à laquelle séance sont présents les membres du conseil suivants : monsieur le maire, Christian Goulet, madame la conseillère, Lisette Falker et messieurs les conseillers, Denis Moreau, Pascal Tremblay, Jocelyn Guévremont et Robert Pellerin.

Sont absents : mesdames les conseillères, Isabelle Charette et Danielle Perreault et monsieur le conseiller, Gaétan Bérard.

Sont également présents : monsieur Marc-Olivier Breault, directeur général ainsi que madame Madeleine Barbeau, greffière.

Ouverture de l'assemblée

Monsieur le maire, Christian Goulet constate le quorum et déclare ouverte la présente séance ordinaire.

2018-07-01

Dépôt du rapport financier 2017 et approbation du rapport de l'auditeur indépendant

Suite à la présentation et au dépôt du rapport financier de la Ville de Lavaltrie pour l'année se terminant le 31 décembre 2017 par l'auditeur indépendant madame Dominique Collin, *DCA, comptable professionnel agréé inc.* et le trésorier, monsieur Marc-André Desjardins ;

Il est proposé par monsieur Pascal Tremblay
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie accepte le rapport de vérification préparé par l'auditeur indépendant madame Collin, *DCA, comptable professionnel agréé inc.*, portant sur ledit rapport financier ;

Que le conseil accepte également le rapport de vérification portant sur le taux global de taxation basé sur les valeurs au rôle, tel que déposé par ce même auditeur.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2018-07-02

Adoption des procès-verbaux des séances des 4, 11 et 26 juin 2018

Il est proposé par monsieur Pascal Tremblay
Appuyé par madame Lisette Falker

Que soient approuvés les procès-verbaux des séances tenues les 4, 11 et 26 juin 2018. Les membres du conseil ayant reçu copie de ces documents avant la présente séance et ayant constaté leur fidèle

transcription dispensent la greffière de leur lecture et les approuvent sans modification.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Période de questions

De 19h42 à 20h12

Lors de la période de questions, différents intervenants prennent la parole.

Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme du 19 juin 2018

La greffière dépose le procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme du 19 juin 2018.

2018-07-03

Demande de dérogation mineure - lot 3 064 211 - rue Lessard

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande de dérogation mineure présentée par *monsieur Jean-François Boucher*.

ATTENDU que la demande a pour but de construire, sur le terrain situé sur le lot 3 064 211 situé sur la rue Lessard, une habitation unifamiliale comportant un logement additionnel muni d'un seul accès au lieu de deux, ce qui déroge à l'article 4.1.1 du Règlement de zonage RRU2-2012 ;

ATTENDU que la disposition faisant l'objet de la dérogation mineure concerne la sécurité des occupants ;

ATTENDU la recommandation défavorable du Comité consultatif d'urbanisme ;

ATTENDU que, suite à l'intervention de monsieur le Maire, aucune personne intéressée ne se fait entendre par le conseil relativement à cette demande ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par madame Lisette Falker
Appuyé par monsieur Jocelyn Guévremont

Que le conseil municipal refuse la demande de dérogation mineure relative au lot 3 064 211, présentée par monsieur Boucher.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2018-07-04

Demande de permis PIIA enseignes - 275 rue Saint-Antoine Nord

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande de permis PIIA présentée par *monsieur François Thibaudeau de Posimage inc.* ;

ATTENDU que le projet a pour but de remplacer l'affichage en façade du bâtiment de Vidéotron situé au 275 rue Saint-Antoine Nord ainsi que l'enseigne dans le pylône ;

ATTENDU que le projet rencontre les objectifs et critères du règlement de PIIA relatifs aux enseignes ;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par madame Lisette Falker
Appuyé par monsieur Robert Pellerin

Que le conseil municipal accepte les plans du projet d'enseignes relatifs au 275 rue Saint-Antoine Nord, tels que présentés, conditionnellement au retrait des cols de cygne en façade du bâtiment.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2018-07-05

Demande de permis PIIA - 295 rue Saint-Antoine Nord

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une nouvelle demande de permis PIIA présentée par *JB Enseignes inc.* ;

ATTENDU que le projet vise à remplacer l'affichage en façade du bâtiment ainsi que les enseignes dans le pylône au 295, rue Saint-Antoine Nord ;

ATTENDU le critère d'évaluation visant l'harmonisation entre les enseignes ;

ATTENDU la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'approuver la demande, sous conditions ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par madame Lisette Falker
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le conseil municipal approuve les plans du nouveau projet d'enseignes relatifs au 295, rue Saint-Antoine Nord, sous respect des conditions suivantes :

- la typographie des trois panneaux inférieurs doit être uniformisée ;
- le format de la typographie des sous-produits *Plats cuisinés* et *Produits maison*, doit être inférieur à celui du panneau indiquant *Boucherie* ;
- le sous-produit *Plat cuisiné* devra être indiqué au pluriel.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2018-07-06

Demande de permis PIIA - 53 chemin de Lavaltrie

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande de permis PIIA présentée par *Les constructions Tremblay et Laplante inc. pour Les immeubles Marc Saulnier inc.* ;

ATTENDU que le projet a pour but d'agrandir le bâtiment principal situé au 53 chemin de Lavaltrie ;

ATTENDU que le projet respecte les objectifs et critères du règlement de PIIA ;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par madame Lisette Falker
Appuyé par monsieur Robert Pellerin

Que le conseil municipal approuve les plans du projet d'agrandissement du bâtiment situé au 53 chemin de Lavaltrie, tels que présentés.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2018-07-07

Adoption du second projet de règlement RRU2-41-2018

Suite à la tenue de la séance de consultation sur le projet de règlement numéro RRU2-41-2018 en date du 3 juillet 2018 ;

Il est proposé par madame Lisette Falker
Appuyé par monsieur Jocelyn Guévremont

Que le conseil municipal adopte le second projet de règlement numéro RRU2-41-2018 intitulé : *Règlement aux fins de modifier le Règlement de zonage numéro RRU2-2012 et plus spécifiquement de créer, à même une partie de la zone R-73, la zone R-171 afin d'y autoriser les habitations bifamiliales isolées*, tel que déposé.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2018-07-08

Mandat Bélanger Sauvé - procédures légales - 551 rue Notre-Dame

Il est proposé par madame Lisette Falker
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le conseil municipal mandate maître Yves Chaîné, du cabinet *Bélanger Sauvé* de Joliette, pour entreprendre des procédures légales en vertu de l'article 231 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, visant l'immeuble situé au 551, rue Notre-Dame à Lavaltrie.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2018-07-09

Mandat Bélanger Sauvé - réactivation décision CPTAQ

Il est proposé par madame Lisette Falker
Appuyé par monsieur Pascal Tremblay

Que le conseil municipal mandate maître Yves Chaîné du cabinet *Bélanger Sauvé* de Joliette, pour entreprendre les démarches auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) afin de réactiver la décision numéro 402146 de cette dernière, datée du 9 avril 2015.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2018-07-10

Projet de règlement de modification concernant les dispositions relatives aux tourbières

ATTENDU que le règlement de contrôle intérimaire (RCI numéro 232) relatif à la protection des tourbières du delta de Lanoraie est entré en vigueur le 8 juin 2011 ;

ATTENDU qu'à la demande des municipalités de Lanoraie et de Lavaltrie, la MRC de D'Autray a élaboré un projet de règlement de modification au RCI relatif à la protection des tourbières du delta de Lanoraie ;

ATTENDU que l'objectif dudit projet de règlement vise à permettre, sur des emplacements considérés comme perturbés, la construction d'un bâtiment accessoire, autre que résidentiel ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par madame Lisette Falker
Appuyé par monsieur Jocelyn Guévremont

Que la Ville de Lavaltrie est en accord avec le projet de règlement de modification concernant le règlement de contrôle intérimaire numéro 232 relatif à la protection des tourbières du delta de Lanoraie, tel que présenté par la MRC de D'Autray.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2018-07-11

Adoption du règlement numéro 151-1-2018

Il est proposé par monsieur Robert Pellerin
Appuyé par madame Lisette Falker

Que le conseil municipal adopte le règlement numéro 151-1-2018 intitulé : *Règlement modifiant le règlement numéro 151-2011 concernant les nuisances*, tel que déposé.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2018-07-12

Mandat - services professionnels - surveillance des travaux de réfection du pavage de différentes rues

Il est proposé par monsieur Pascal Tremblay
Appuyé par monsieur Jocelyn Guévremont

Que le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie accepte l'offre de services professionnels présentée par *Parallèle 54 Expert-Conseil Inc.*, pour la surveillance des travaux de pavage de différentes rues, au coût de 8 600 \$, excluant les taxes, et ce, tel que plus amplement décrit à leur proposition datée du 27 avril 2018 :

Que cette dépense soit assumée par le règlement numéro 230-2017 décrétant la réalisation desdits travaux.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2018-07-13

Appropriations de l'excédent de fonctionnement non affecté

Il est proposé par monsieur Pascal Tremblay
Appuyé par monsieur Jocelyn Guévremont

Que le conseil municipal approprie de l'excédent de fonctionnement non affecté, les sommes suivantes :

- 15 000 \$ afin de permettre l'évaluation de sol du terrain situé sur le lot 4 525 091 de la rue Carmen, laquelle somme soit imputée au poste budgétaire 02 790 00 411 *Honoraires professionnels - projet Habitation Petite-Rivière* ;
- 3 500 \$, plus les taxes applicables, afin de répondre aux engagements concernant le bail avec *Devolutions*, laquelle somme soit imputée au poste budgétaire 02 702 26 699 *Soutien activités Cercles des fermières*.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2018-07-14

Adjudication de contrat - fourniture et installation de bandes de patinoire 4 saisons

Il est proposé par monsieur Jocelyn Guévremont
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le conseil municipal, après étude des soumissions reçues dans le cadre de la demande de soumissions par voie d'invitation pour la *Fourniture et l'installation de bandes de patinoire 4 saisons*, octroie au plus bas soumissionnaire conforme 9274-7435 Québec Inc (Omni-Tech Sports), ledit contrat, pour une somme de 34 200,03 \$, incluant les taxes ;

Que cette somme soit appropriée du fonds de parcs et transférée au poste budgétaire 23 080 20 721 - *Bandes de patinoire*.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2018-07-15

Dépôt du projet - Programme de coopération intergouvernementale entre le Québec et la Nouvelle-Écosse

Il est proposé par monsieur Denis Moreau
Appuyé par monsieur Pascal Tremblay

Que le conseil municipal autorise madame Stéphanie Boilard, chef de division - culture et patrimoine, à déposer un projet au nom de la Ville de Lavaltrie en lien avec l'accord de coopération et d'échanges entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la Nouvelle-Écosse en matière de francophonie dans le cadre du Programme de coopération intergouvernementale et à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2018-07-16

Demande au ministère des transports - traverses piétonnières - rue Petit-Bois et place du Phare

ATTENDU la présence de nombreux commerces ainsi que bâtiments municipaux situés de part et d'autre de la rue Saint-Antoine Nord ;

ATTENDU que la rue Saint-Antoine Nord (route 131) a connu, au cours des dernières années, une très importante augmentation de l'achalandage ;

ATTENDU la présence, sur la place du Phare, d'une coopérative d'habitation regroupant plus d'une cinquantaine de logements réservés à des personnes retraitées autonomes ;

ATTENDU que le conseil municipal a été récemment saisi de demandes de citoyens relatives à la mise en place de traverses piétonnières aux intersections des rues suivantes :

- du Petit-Bois et Saint-Antoine Nord ;
- Notre-Dame et place du Phare ;

ATTENDU que le conseil municipal estime que la mise en place de telles signalisations augmenterait, de manière significative, la sécurité des piétons qui désirent effectuer la traversée de la rue Saint-Antoine Nord ainsi que des personnes âgées de la coopérative d'habitation qui doivent traverser la rue Notre-Dame ;

ATTENDU que cette orientation s'inscrit dans la volonté du conseil de favoriser, sur le territoire lavaltois, le transport actif ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Robert Pellerin
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que demande soit faite à la Direction régionale des Laurentides-Lanaudière du ministère des Transports du Québec de procéder à l'installation, à l'intersection des rues du Petit-Bois et Saint-Antoine Nord (route 131) ainsi qu'à l'intersection de la rue Notre-Dame (route 138) et de la place du Phare, de traverses piétonnières.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2018-07-17

Nomination d'une conseillère en ressources humaines

ATTENDU que la Ville de Lavaltrie a procédé à l'ouverture d'un poste de conseiller en ressources humaines ;

ATTENDU que le comité de sélection a retenu la candidature de madame Karine Brousseau et recommande son embauche ;

Il est proposé par monsieur Jocelyn Guévremont
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le conseil municipal procède à l'embauche et à la nomination de madame Karine Brousseau, au poste-cadre de conseillère en ressources humaines ;

Que cette nomination soit effective en date du 30 juillet 2018 et que madame Brousseau soit soumise à une période d'essai de 6 mois ;

Que les autres conditions de travail soient celles prévues au contrat de travail ;

Que monsieur le Maire, Christian Goulet et madame la conseillère, Danielle Perreault, soit autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Lavaltrie, le contrat de travail de madame Brousseau.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à la majorité des membres présents.

Monsieur le conseiller, Pascal Tremblay, ayant voté contre la proposition.

2018-07-18

Ratification d'embauches diverses

Il est proposé par monsieur Jocelyn Guévremont
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie ratifie l'embauche des personnes suivantes :

Nom	Titre	Taux horaire
Jessie Laliberté Charles-Étienne Gagnon	Animateur 8 et 9 juin 2018	12,93 \$
Catherine Desrosiers Philippe Ducharme Valérie Meunier Gabriel Duchaine Antoine Gagnon	Sauveteur 6 juin au 28 septembre 2018	17,16 \$

Nom	Titre	Taux horaire
Oussama Diourane William Lavery		
Jacinthe Brodeur	Horticultrice - poste temporaire 11 juin au 25 septembre 2018	20,18 \$
Mégane Dubuc	Animateur service de garde 19 juin au 29 août 2018	12,36 \$
Mei Li Rouillard	Animateur service de garde 23 juin au 29 août 2018	12,36 \$
Félix Veilleux	Animateur 19 juin au 29 août 2018	12,36 \$
Laurence Rocheleau	Animateur 23 juin au 29 août 2018	12,36 \$
Meaghan Quigley Arielle Rose Haché	Animateur 3 juillet au 29 août 2018	12,36 \$
Florence Malboeuf	Sauveteur 6 juin au 28 septembre 2018	13,70 \$
Renaud Duchaine Jeanne Ducharme Catherine Coderre	Sauveteur 6 juin au 28 septembre 2018	15,99 \$
Chloé O'Connell	Commis de bureau classe 1 - poste temporaire 26 juin au 27 juillet 2018	17,05 \$
Joelle Desruisseaux	Commis réceptionniste - poste temporaire 18 juin 2018 à indéterminée	20,14 \$

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2018-07-19

Adoption de la politique relative à l'utilisation des médias sociaux

Il est proposé par monsieur Denis Moreau
Appuyé par monsieur Pascal Tremblay

Que le conseil municipal adopte la *Politique relative à l'utilisation des médias sociaux*, laquelle est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2018-07-20

Acquisition d'un logiciel de voûte documentaire

ATTENDU que la Ville de Lavaltrie a lancé un projet de refonte de son site Internet ;

ATTENDU que la Ville désire mettre en place un site Internet évolutif permettant d'améliorer l'accessibilité aux règlements municipaux ;

ATTENDU que la Ville de Lavaltrie a été approchée afin de participer à la création d'un logiciel de gestion des règlements municipaux ;

ATTENDU que certains services municipaux participeront au projet visant la mise en place d'un logiciel de gestion des règlements ;

ATTENDU que la Ville désire mettre en commun le système de voûte documentaire et la refonte du site Internet ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Jocelyn Guévremont
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le conseil municipal accepte l'offre de service de la firme *Irosoft* de 21 500 \$, excluant les taxes, afin d'acquérir un logiciel de voûte documentaire ;

Que cette dépense soit assumée à même la disponibilité budgétaire du règlement numéro 224-2017.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2018-07-21

Destruction documentaire - autorisation

Il est proposé par madame Lisette Falker
Appuyé par monsieur Pascal Tremblay

Que le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie, conformément au calendrier de conservation des documents préalablement approuvé, autorise la destruction des documents apparaissant à la liste annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

Que la destruction desdits documents soit effectuée par une firme spécialisée.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2018-07-22

Avis de motion et dépôt du règlement - perception entretien des barrages

Je, Pascal Tremblay, conseiller de cette municipalité, donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement de perception relatif à l'entretien des barrages.

Un projet de ce règlement est déposé séance tenante.

2018-07-23

Mandat au procureur - récupération de taxes

Il est proposé par monsieur Jocelyn Guévremont
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que mandat soit donné à maître Pierre-Édouard Asselin, avocat du cabinet *Asselin Avocats*, d'intenter, pour et au nom de la Ville de Lavaltrie, les procédures jugées nécessaires pour récupérer les sommes dues et ainsi protéger les créances de toute prescription dans les dossiers identifiés par le trésorier et dont les soldes, après l'expédition par ce dernier d'un avis certifié, comporteront au 3 septembre 2018, un solde supérieur à 100 \$ imputable à l'année 2016.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2018-07-24

Ajustement des appropriations à l'excédent de fonctionnement non affecté et au fonds de parcs

Il est proposé par monsieur Pascal Tremblay
Appuyé par madame Lisette Falker

Que le conseil municipal autorise l'ajustement et le transfert de diverses sommes excédentaires appropriées à l'excédent de fonctionnement non affecté et au fonds de parcs :

Sommes provenant de l'excédent de fonctionnement non affecté	
Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté - résolution 2017-09-27 (excédentaire, acquisition de données – station de pompage Charland)	5 774,31 \$
Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté - résolution 2016-12-23 (excédentaire, panneaux d'affichage)	10 000,00 \$
Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté - résolution 2016-12-24 (excédentaire, plan stratégique du parc d'affaires)	3 500,00 \$
Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté - résolution 2017-05C-08 (excédentaire, hotte du Resto-Estrade)	1 705,99 \$
Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté - résolution 2017-10-40 (excédentaire, dépenses des mesures d'urgence 2017)	33 883,85 \$
Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté - résolution 2016-11A-34 (excédentaire, Mandat notaire- TechnoCentre Lavaltrie)	2 061,25 \$
Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté - résolution 2016-12A-01 (Affectation à la réserve financière des fêtes du 350 ^e , tel que prévu au budget 2017)	(20 000,00 \$)
Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté - résolution 2016-11A-22 (Affectation de la vente du terrain sur la rue Rachel au fonds de parcs)	(54 011,74 \$)
Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté - résolution 2016-11A-22 (Affectation de la vente du terrain sur la rue Maxime-Vinet au fonds de parcs)	(38 399,65 \$)
TOTAL	(55 485,99 \$)

Sommes provenant du fonds de parcs	
Affectation du fonds de parcs résolution 2017-09-31 (excédentaire, réaménagement du parc Rose)	2 259,90 \$
Affectation du fonds de parcs résolution 2016-9A-27 (excédentaire, fin de projet du parc sur la rue Rose)	1 536,31 \$
TOTAL	3 796,21 \$

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2018-07-25

Autorisation de travaux et paiement de divers projets

Il est proposé par monsieur Pascal Tremblay
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le conseil municipal autorise l'exécution des travaux décrits aux avis de changement suivants :

Règlement 228-2017 - Travaux de réaménagement de l'intersection des routes 131 et 138 et du stationnement de l'hôtel de ville

Généreux Construction Inc.	Avenant 210	33 408,86 \$
----------------------------	-------------	--------------

Règlement 227-2017 - Travaux de réhabilitation de différents tronçons de la conduite sanitaire

AGI Environnement Inc.	Avenant 211	4 426,54 \$
------------------------	-------------	-------------

Que le conseil autorise les paiements suivants dans le cadre des travaux autorisés par différents règlements soit :

Règlement 223-2017 – Travaux d'aménagement du parc Gérard-Lavallée

Les Terrassements Multi-Paysages	Coupon 1147	86 036,34 \$
----------------------------------	-------------	--------------

Règlement 224-2017 - Acquisition de divers équipements informatiques et de télécommunications

Fleetinfo	Coupon 1145	1 649,79 \$
-----------	-------------	-------------

Règlement 227-2017 - Travaux de réhabilitation de différents tronçons de la conduite sanitaire gravitaire implantée en bordure du fleuve Saint-Laurent

AGI Environnement inc.	Coupon 1148	47 370,49 \$
------------------------	-------------	--------------

Règlement 228-2017 - Travaux de réaménagement de l'intersection des routes 131 et 138 et du stationnement de l'hôtel de ville

Les Services exp inc.	Coupon 1142	1 517,67 \$
Généreux Construction inc.	Coupon 1149	390 328,06 \$

Les entreprises JF	Coupon 1150	293,08 \$
--------------------	-------------	-----------

Règlement 229-2017 - Coût des honoraires professionnels nécessaires à la confection des plans et devis, de l'estimation détaillée et de l'accompagnement - urbanisation Route 131

Comeau Experts-conseils	Coupon 1141	14 941 \$
-------------------------	-------------	-----------

Règlement 230-2017 - Travaux de pavage, de réfection du pavage de la rue du Tricentenaire

GBI experts-conseils inc.	Coupon 1143	977,29 \$
Médias Transcontinental senc	Coupon 1144	28,66 \$

Règlement 240-2018 - Construction installations septiques

Groupe Lexis Média inc.	Coupon 1146	230,18 \$
-------------------------	-------------	-----------

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2018-07-26

Autorisation de paiement - comptes à payer du 29 mai au 26 juin 2018

Il est proposé par monsieur Pascal Tremblay
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le conseil municipal autorise le paiement des déboursés du 29 mai au 26 juin 2018 de la Ville de Lavaltrie, incluant les dépenses du fonds d'administration et les dépenses en immobilisation, le tout pour une somme de 1 633 417,32 \$, selon le rapport déposé par le Service des comptes payables (chèques numéros 722 à 726, 47408, 47430, 47435, 47580 à 47586, 47588 à 47617, 47619 à 47621, 47623 à 47629, 47631 à 47635, 47637 à 47644, 47646 à 47768).

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Autorisation de dépenses

Conformément aux dispositions de l'article 477.2 de la *Loi sur les cités et villes*, le trésorier dépose un rapport relatif aux autorisations des dépenses accordées par les fonctionnaires ou employés responsables d'activités budgétaires, pour la période du 26 mai au 25 juin 2018.

Dépôt - procès-verbal de correction - résolution 2018-05-09

Suite à la constatation d'une erreur cléricale à la résolution numéro 2018-05-09 intitulée : *Demande de dérogation mineure – 310 rue Saint-Antoine Nord*, la greffière avise le conseil qu'elle a procédé à la modification du 4^e paragraphe de ladite résolution en remplaçant les mots « aucune personne intéressée ne se fait entendre par le conseil » par « la demanderesse et une personne intéressée prennent la parole », et ce, en conformité des dispositions de l'article 92.1 de la *Loi sur les*

cités et villes. Une copie de la résolution 2018-05-09 modifiée est déposée au conseil.

2018-07-27

Levée de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Denis Moreau
Appuyé par monsieur Jocelyn Guévremont

Que l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h05.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Christian Goulet, maire

Madeleine Barbeau, greffière

Approbation, par le maire, des règlements et résolutions (art. 53 L.C.V.)

Je soussigné, Christian Goulet, maire de la Ville de Lavaltrie approuve les règlements et résolutions du présent procès-verbal.

EN FOI DE QUOI, j'ai signé ce 4^e jour du mois de juillet 2018.

Christian Goulet, maire